



1



1. Synthèse et mise en perspective des principales orientations et objectifs des SCoT

1. Démographie
2. Développement résidentiel
3. Développement économique
4. Stratégies foncières
5. Densités et armature urbaine
6. Grands projets

2. Enjeux partagés et plus value du SRADDET

3. Territoires porteurs d'enjeux régionaux partagés à l'échelle de la Région Grand Est

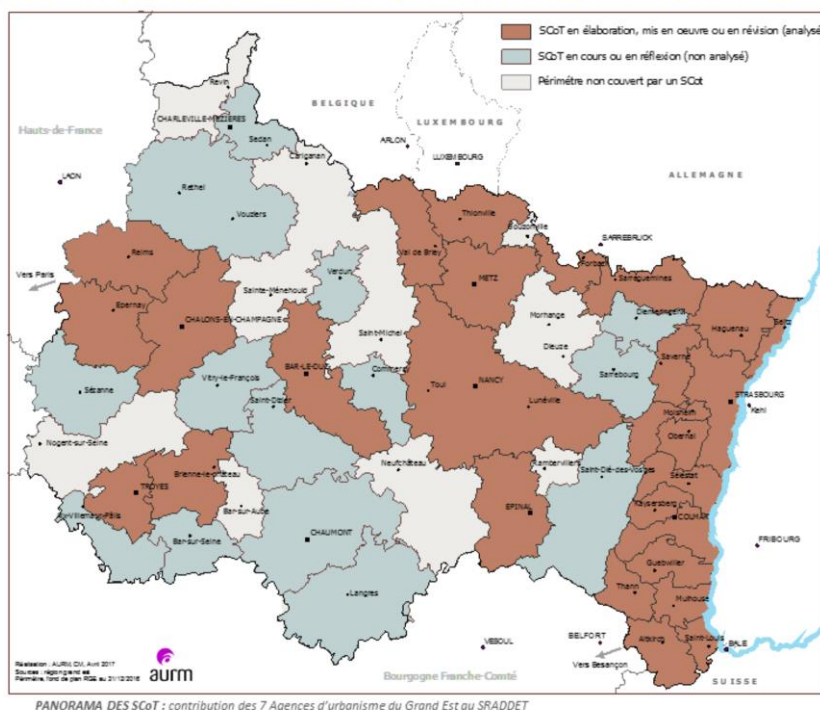




Préalables méthodologiques



Des périmètres de SCoT en constante évolution

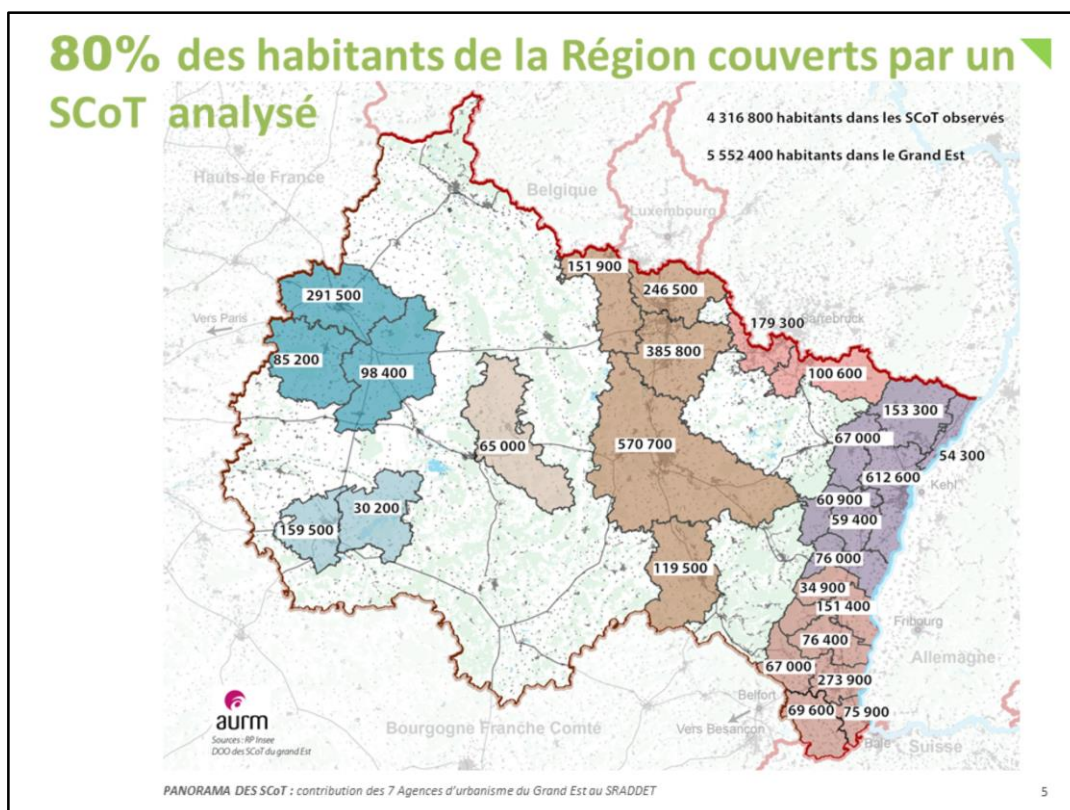


Au total, la Région Grand Est regroupe :

- 27 SCoT « analysés »
- 1 SCoT abrogé (Charleville Mezières)
- 2 SCoT où le PADD n'a pas encore été débattu (Alsace Bossue et Sarrebourg)
- 9 SCoT en réflexion

Les 27 fiches élaborées portent sur des périmètres de SCoT approuvés ou en révision au 1^{er} janvier 2017.

Mais l'image que nous donnons aujourd'hui est probablement déjà dépassée. La récente réforme des intercommunalités a bouleversé les périmètres de nombreux SCoT, ce qui va rendre certaines fiches prochainement obsolètes (c'est par exemple le cas des SCoT de l'agglomération de messine et du Sud 54 dont les périmètres vont être modifiés ou les SCoT de la région troyenne qui pourraient fusionner).

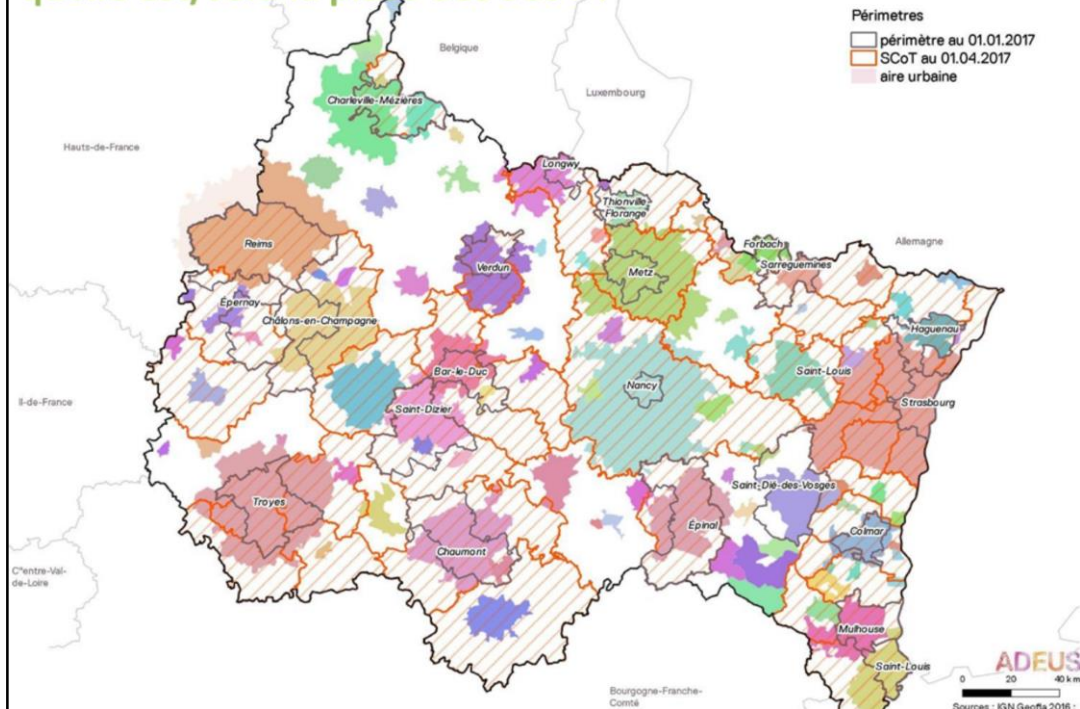


Les SCoT sont certes hétérogènes (tailles, caractéristiques socio-économiques, fonction, etc.), mais ensemble :

- ils ont un poids très élevé (population, emplois),
- ils sont porteurs de stratégies, à l'échelon local et à l'échelon régional, interrégional voire international,
- ils sont inclus dans des fonctionnements territoriaux ou des stratégies existent ou se dessinent : ils dialoguent (InterSCoT).

La couverture des territoires par les SCoT est inégale selon les départements. On trouve des zones blanches dans les Ardennes ou en Haute-Marne. A contrario, le territoire alsacien est entièrement couvert.

Des périmètres de projets de plus en plus juxtaposés : quelle est/sera la place des SCoT ?

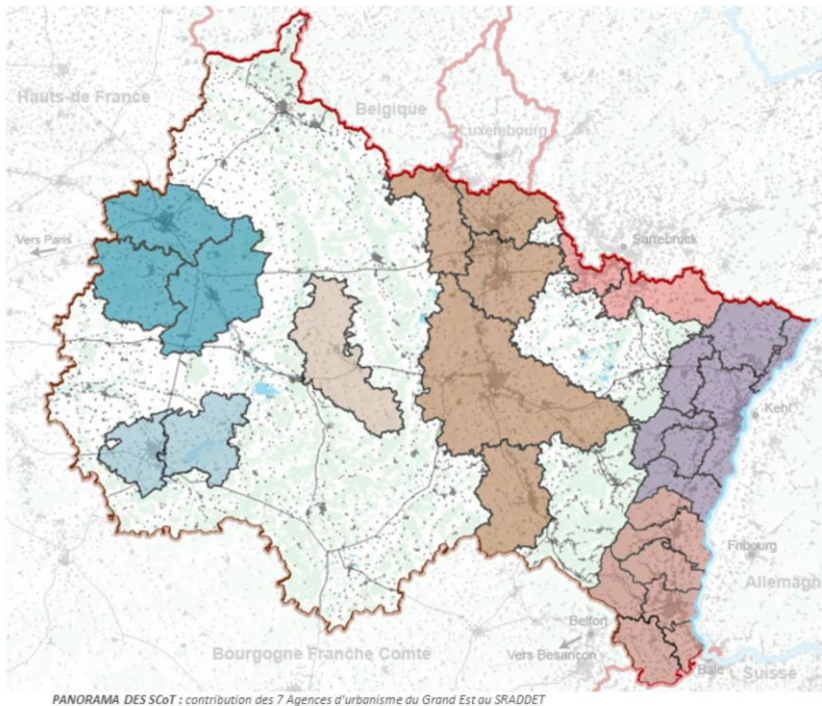


Les SCoT se composent de territoires périurbains et ruraux sur le plan fonctionnel et politique.

De plus en plus de SCoT épousent des périmètres d'agglomération. Cette juxtaposition n'est pas sans poser questions:

- Quelles conséquences d'avoir sur un même périmètre une communauté d'agglomération, un SCoT et demain un PLU(i)?
- Avec les évolutions de périmètres, quel sera le statut du SCoT par rapport à celui d'un PLU(i) ?
- Entre un SRADDET et des PLU(i) qui montent en puissance, quid des « petits » SCoT ?
- Le SCoT ne risque-t-il pas à terme d'être considéré comme un document politique et non plus un document de planification ?

Des analyses par groupes de SCoT



L'objectif des fiches de SCoT n'est ni de faire un bilan de chaque SCoT, ni de les évaluer entre eux ou de les mesurer les uns par rapport aux autres. C'est pourquoi cette présentation n'expose pas de pas de cartographie SCoT par SCoT. Nous avons préféré une mise en perspective des résultats par groupe de SCoT. Lors de la phase d'entretiens que nous avons menés, des groupes de SCoT se sont constitués spontanément. Nous avons donc choisi de présenter les résultats en fonction des groupes de SCoT qui se sont réunis et qui sont les suivants :

Groupe 1 : l'interSCoT Haut-rhinois : regroupant 7 SCoT analysés (sur 8 au total)

Groupe 2 : l'interSCoT Bas-rhinois : regroupant 7 SCoT analysés

Groupe 3 : les SCoT du sillon lorrain : regroupant 5 SCoT analysés

Groupe 4 : Les SCoT Val de Rosselle et Sarreguemines

Groupe 5 : Les SCoT de Reims, Epernay et Chalons en Champagne

Groupe 6 : Les SCoT de la région Troyenne et de la forêt d'Orient

Groupe 7 : Les SCoT du Pays Barrois a fait l'objet d'un entretien isolé.

Il y a des inconvénients à la globalisation par groupe de SCoT : le lissage des dynamiques des territoires masque les spécificités de certains d'entre eux.

Il s'agit dans l'exercice que les 7 agences ont réalisé, d'identifier les enjeux thématiques globaux et spécifiques, de mieux comprendre les mécanismes locaux et de comprendre l'impact des objectifs cumulés par rapport au périmètre de la Région Grand Est.

Important : la superposition des SCoT ne fait pas le SRADET.



1. Synthèse thématiques des orientations des SCoT et mise en perspective



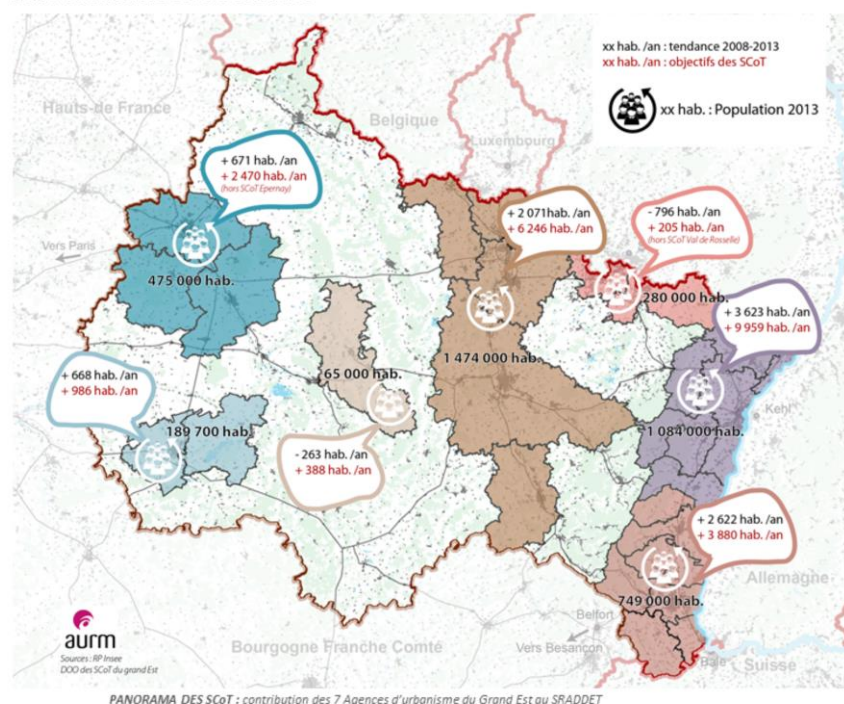
.....

.....

.....

Les SCoT ont réalisé des études (enquêtes déplacements, environnementales, économiques...) afin de parvenir aux orientations et construire le projet de territoire. Pour le SRADDET, ces études sont des outils de connaissance territoriale sur lesquels s'appuyer.

DEMOGRAPHIE : des objectifs, traduction des projets politiques, supérieurs aux tendances récentes

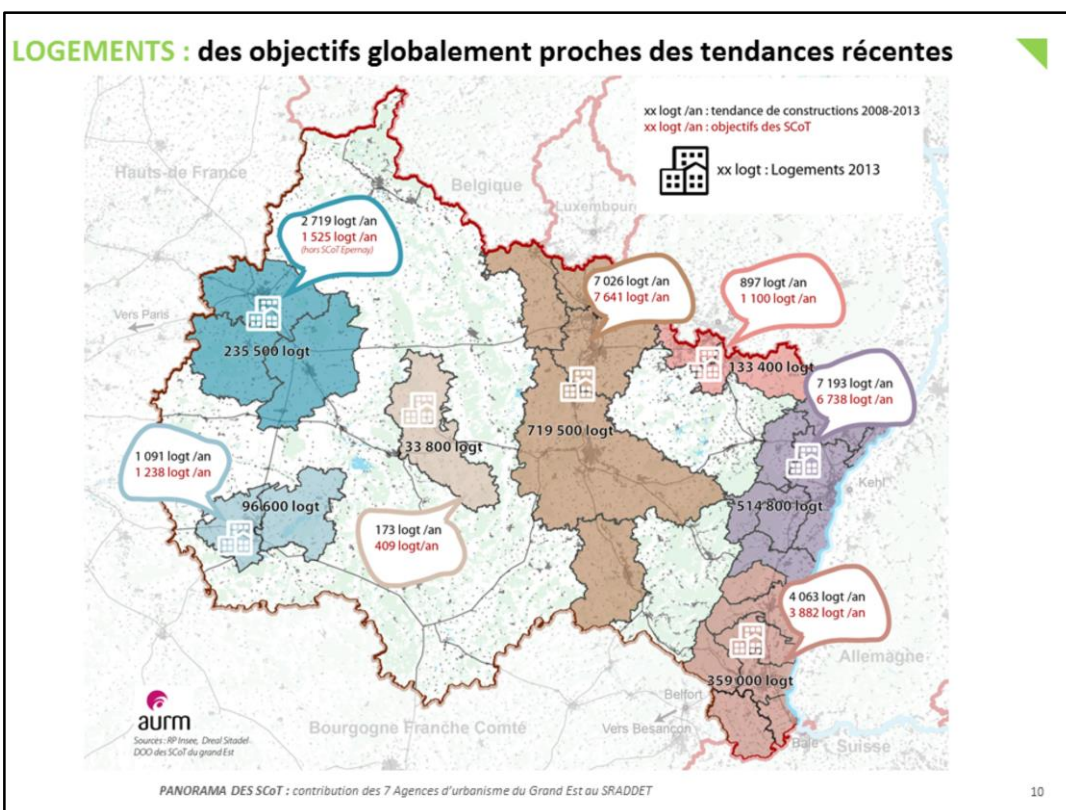


Pour l'ensemble des SCoT l'objectif est d'environ **+ 24 000 habitants/an** alors que la tendance observée est d'environ **+ 8 600 habitants/an**. Les objectifs des SCoT sont ainsi 3 fois plus élevés que la tendance observée. Ceci s'explique par le fait que les SCoT sont l'expression d'une ambition politique.

Tous les SCoT, dans des territoires déjà très dynamiques ou à l'inverse en difficulté, expriment une volonté d'accueil de population. Attirer des habitants, c'est créer des emplois, faire vivre l'économie, les services, les équipements. Par rapport à cette ambition, les SCoT se différencient (ce qui n'apparaît pas sur la carte du fait de la globalisation) :

- Il y a ceux qui veulent « inverser la tendance » et indiqueront dans les SCoT les moyens pour y parvenir
- Il y a les « réalistes » qui colleront aux tendances et aux projections données par le modèle OMPHALE de l'INSEE
- Il y a les « débordés » qui tentent de maîtriser leur attractivité dans les SCoT mais qui peuvent parfois subir une réalité qui les rattrapent
- Il y a ceux dont les objectifs collent à leur forte attractivité (ex: Longwy)

Les regroupements par groupe de SCoT cachent également des dynamiques très différentes à l'intérieur des grands SCoT (SCoTAM/Sud 54/etc.)



Cette diapositive est la conséquence de la précédente : pour accueillir de nouveaux habitants, il faut les loger !

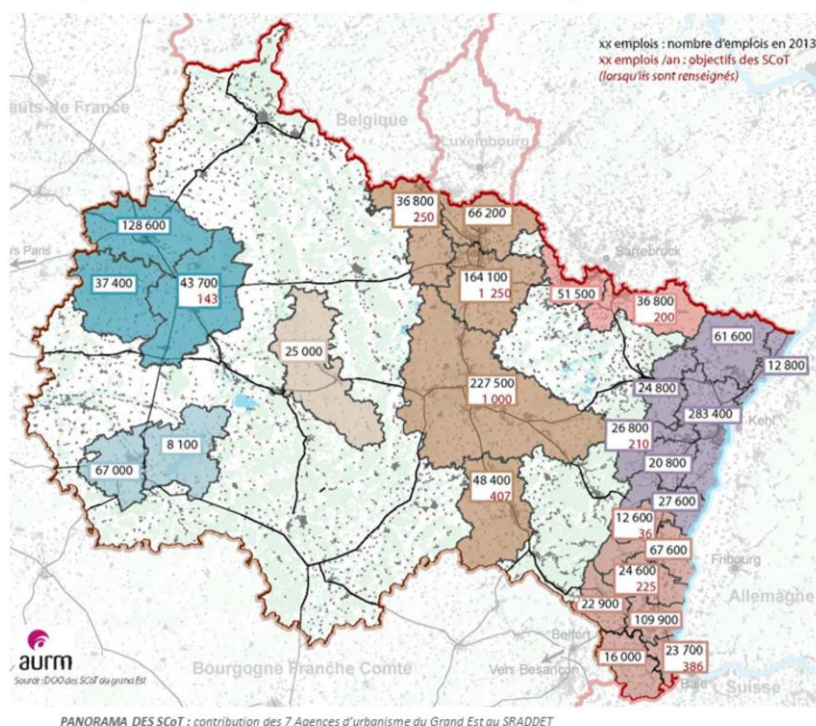
Pour l'ensemble des SCOT l'**objectif est d'environ + 22 500 logements/an** alors que la tendance observée est d'environ **+ 23 000 logements/an**. Les objectifs des SCOT sont proches de la tendance. Ceci peut s'expliquer par la forte mobilisation du parc existant (transformation d'usage, remise sur le marché de logements vacants, etc.) et par l'effet paquebot du SCOT (les « jeunes SCOT n'ont pas encore les fruits de leurs politiques (>6 ans)).

La méthodologie utilisée pour estimer les besoins en logements est complexe (point mort, projections INSEE à partir des projections de ménages, choix politiques...) et très variable selon les SCOT. Certains n'identifient que des objectifs de construction de logements neufs, d'autres comprennent des objectifs de remise sur le marché de logements vacants, certains n'évoquent que la production en extension, d'autres comprennent la production de logements en densification et renouvellement urbain...

Par ailleurs, à l'intérieur des groupes de SCOT, on observe de grandes disparités : dans le Haut Rhin, les objectifs sont très différents entre le SCOT Montagne, Vignoble & Ried et le SCOT de Saint Louis ou encore entre ceux qui touchent la frontière luxembourgeoise.

Il ne faut pas réduire la focale aux objectifs quantitatifs, mais élargir leur à diversité et qualité.

ECONOMIE : peu d'objectifs chiffrés en terme d'emplois dans les SCoT ...



11

Concernant les objectifs en termes d'emplois, peu de SCoT se sont risqués à des prescriptions tant la prospective dans ce domaine est aléatoire et multifactorielle. Pour rappel, les SCoT ne sont pas des schémas de développement économique. La question économique est abordée par une approche spatiale et par la localisation préférentielle des activités (notamment dans les DAC/DAAC). Dans certains SCoT, les objectifs en termes d'emplois ont servi à calibrer le foncier nécessaire à l'accueil de ces nouveaux emplois attendus.

ECONOMIE : ... mais des priorités affichées pour renforcer l'attractivité des territoires

- Développement des emplois en priorité **dans le tissu urbain** et dans les zones existantes
- Développer les fonctions **métropolitaines**, l'économie **verte, circulaire, résidentielle, présente**
- Préserver **l'agriculture** / valoriser les activités sylvicoles
- Préserver/redéployer **l'industrie**
- Développer **l'artisanat**
- Diversifier et développer de **nouvelles filières**
- Proposer une **offre commerciale dynamique** et équilibrée
- Améliorer la **qualité urbaine**
- **Hiérarchisation** des sites d'activités

➔ Développer la formation - bilinguisme / élever le niveau de qualification

➔ Articulation avec les bassins d'emplois voisins: cohérence et les complémentarités

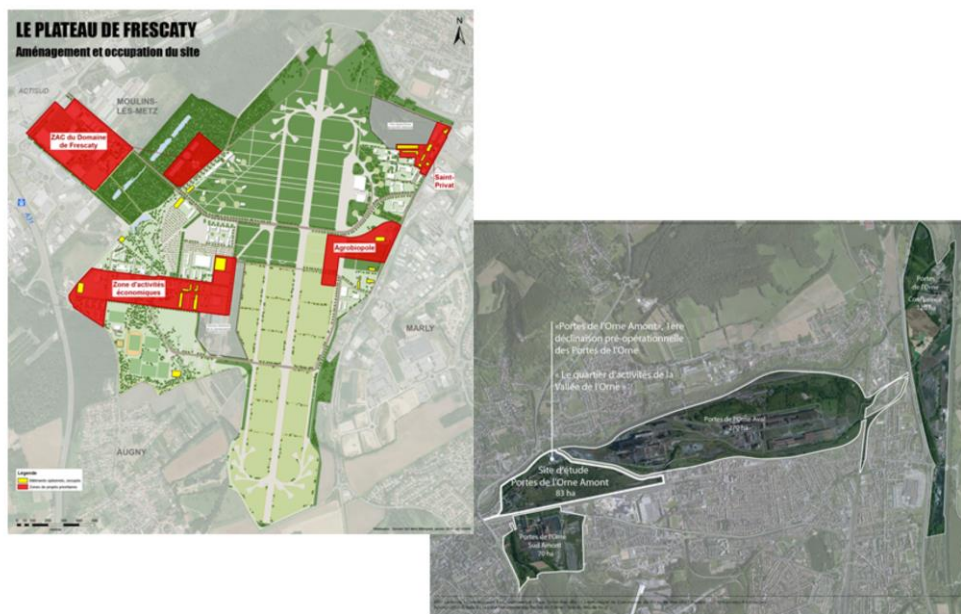
➔ Prise en compte des impacts environnementaux

PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADET

12

- L'objectif de **limiter la consommation foncière** en économie est présente dans beaucoup de SCoT
- L'enjeu du maintien et du **développement du commerce de proximité** concerne notamment les bourgs centres
- **Diversifier et développer de nouvelles filières** : la diversification des activités économiques porte sur différentes activités : à Sélestat, des secteurs à haute valeur ajoutée du développement durable sont indiqués. Il en est de même pour le SCoT MVR et le SCoTAS (filière bois énergie et construction). Pour la Région Mulhousienne, elle s'exprime en faveur d'une cité du numérique. Le SCoT Nord Meurthe et Moselle est favorable au développement des filières d'excellence. Les Vosges centrales: terre d'innovation et d'excellence dans les éco matériaux, l'imagerie numérique et l'économie circulaire. Chalons en Champagne s'oriente vers la silver économie, l'agriculture connectée, les énergies renouvelables. Colmar : pôle d'excellence agricole, Reims: pôle de compétitivité -agri vinicole. Le stockage des déchets nucléaires pour le sud du Pays Barrois
- « Offre commerciale dynamique et équilibrée » : signifie augmenter le rayonnement mais aussi instaurer des seuils en fonction notamment de l'armature urbaine des SCoT
- Les Scot expriment souvent le souhait de « hiérarchiser » mais sans spécialiser des zones. Seul le SCoT Nord Meurthe et Moselle a un schéma d'accueil des activités économiques.

FONCIER : Plus de 2500 ha potentiellement reconvertibles dont 1000 ha sur deux friches



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADET

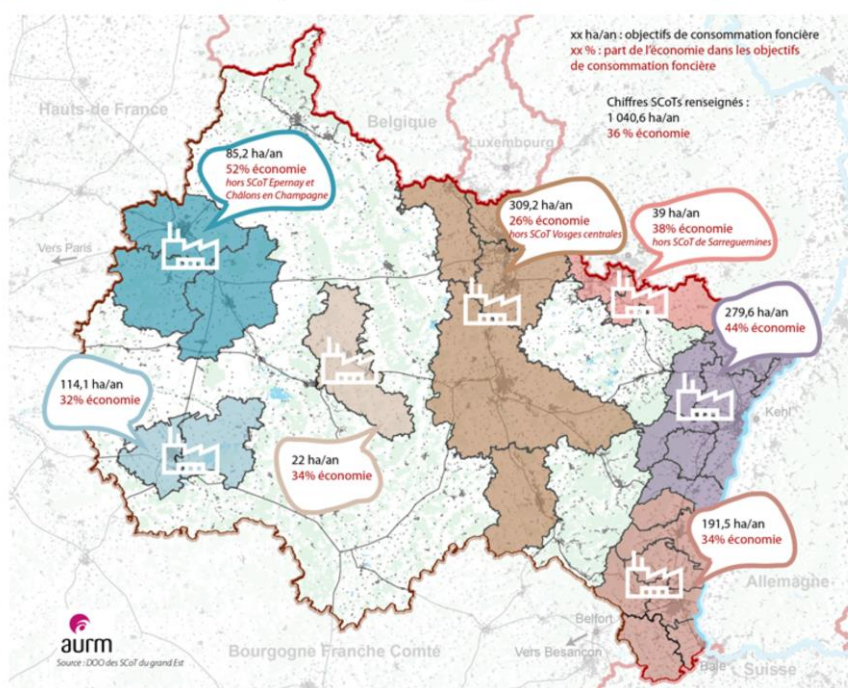
13

La reconversion des friches est un enjeu majeur. C'est un support de développement, d'attractivité, et de mise en valeur du savoir faire local (EPFL/bailleurs...).

Tous les SCoT n'affichent pas d'objectifs en termes de nombre d'hectares de friches reconvertibles. Parmi ceux qui en affichent, on note :

- SCoT de la Bande Rhénane Nord : potentiel global de 142 ha
- SCoTAM : Portes de l'Orne = 550 ha et Plateau de Frescaty = 400 ha
- SCoT du Val de Rosselle : 1000 ha de friches industrielles hors tissu urbain (voir fiche)
- SCoT de la Région Mulhousienne : 100 ha
- SCoT Rhin Vignoble Grand Ballon : 100 ha

FONCIER : Près de 375 ha/an pour le développement économique



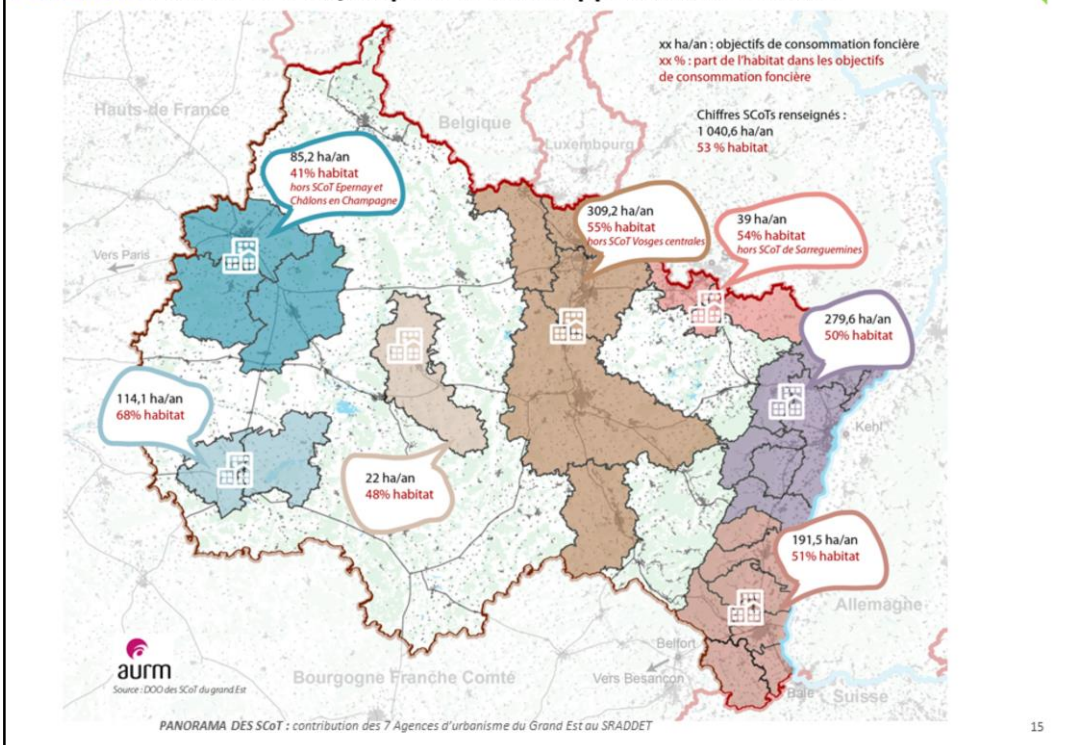
14

Pour la consommation foncière, pour le foncier économique comme pour le foncier à vocation résidentiel, il faut prendre des précautions lorsqu'on s'intéresse aux chiffres : **les méthodes de quantification sont très hétérogènes d'un SCot à un autre. Pour certains SCot, la consommation foncière s'entend en extension et en densification du tissu urbain. Pour d'autres, seul le potentiel en extension de la tache urbaine est retenu.**

Les chiffres affichés sur la carte indiquent le foncier identifié pour l'activité économique mais peuvent comprendre des surfaces destinées à des équipements
Ces biais montrent la nécessité de se doter à l'échelle régionale de méthodes et d'outils communs pour analyser le phénomène. La plate forme PREFACE pourrait elle s'inscrire dans perspective ?

Une analyse plus précise de la consommation foncière fera prochainement l'objet d'une contribution des 7 agences d'urbanisme du Grand Est.

FONCIER : Près de 550 ha/an pour le développement résidentiel



Même observation préalable que dans la page précédente : les chiffres affichés sur la carte indiquent le foncier identifié pour le développement résidentiel mais peuvent comprendre des surfaces destinées à des équipements.

De manière générale, l'habitat représente environ 50% des objectifs de consommation foncière pour l'ensemble des SCoT. Les variations dépendent de contextes locaux propres à chaque SCoT (rural/urbain).

La question de l'efficacité foncière se pose : pour combien d'habitants supplémentaires les SCoT consomment-ils environ 1 000 terrains de foot/an ?

Cette question sera traitée dans le volet foncier confié aux 7 agences.

DENSITES: Hétérogénéité des niveaux de densité comme de l'échelle des armatures

Synthèse des densités par niveau d'armature urbaine (lgts/ha)							
	SCoT	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6 (le plus bas dans l'armature urbaine)
1	Région de Reims	40 à 80	25 à 30	20 à 25	20 à 25	16 à 20	12 à 16
2	Epernay et sa région	non précisée - DOO en cours					
3	Pays de Châlons-en-Champagne						
4	Région Troyenne		20 à 100	15 à 20	12 à 15	12 à 18	10 à 12
5	Parc naturel régional de la Forêt d'Orient		30	25	20	15	13 à 15
6	Pays Barrois			10	10	10	10
7	Vosges centrales						
8	Sud Meurthe-et-Moselle	60	20 à 35	15 à 50	15 à 35	20 à 30	11 à 20
9	Nord Meurthe-et-Moselle		35	30	25	20	15
10	Agglomération thionvilloise			32 à 48	26 à 38	22 à 32	17
11	Agglomération Messine	60	35	30	25	20	15
12	Val de Rosselle	non précisée					
13	Arrondissement de Sarreguemines			40	30	20 à 30	14 à 30
14	Sundgau			20 à 27	18 à 25	17 à 19	13
15	Pays Thur Doller			35	30	20 à 25	15 à 20
16	Pays de Saint Louis et des 3 frontières			45	25	20	15
17	Région Mulhousienne			50	40	30	20
18	Rhin vignoble Grand Ballon		30	25	23	23	20
19	Colmar Rhin Vosges		50	40	40	30	20
20	Montagne - Vignoble & Ried				30	25	20
21	Sélestat et sa région			50	30	30	20
22	Piémont des Vosges				25	20	17 à 20
23	La bruche			35 à 40	25 à 30	10 à 35	10 à 30
24	Région de Strasbourg	90 à 100	80 à 90	30 à 35	30	25	20
25	Région de Saverne				25	20	12
26	Alsace du Nord			45	30	20	17
27	Bande Rhénane Nord				30	25	15

PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADET

16

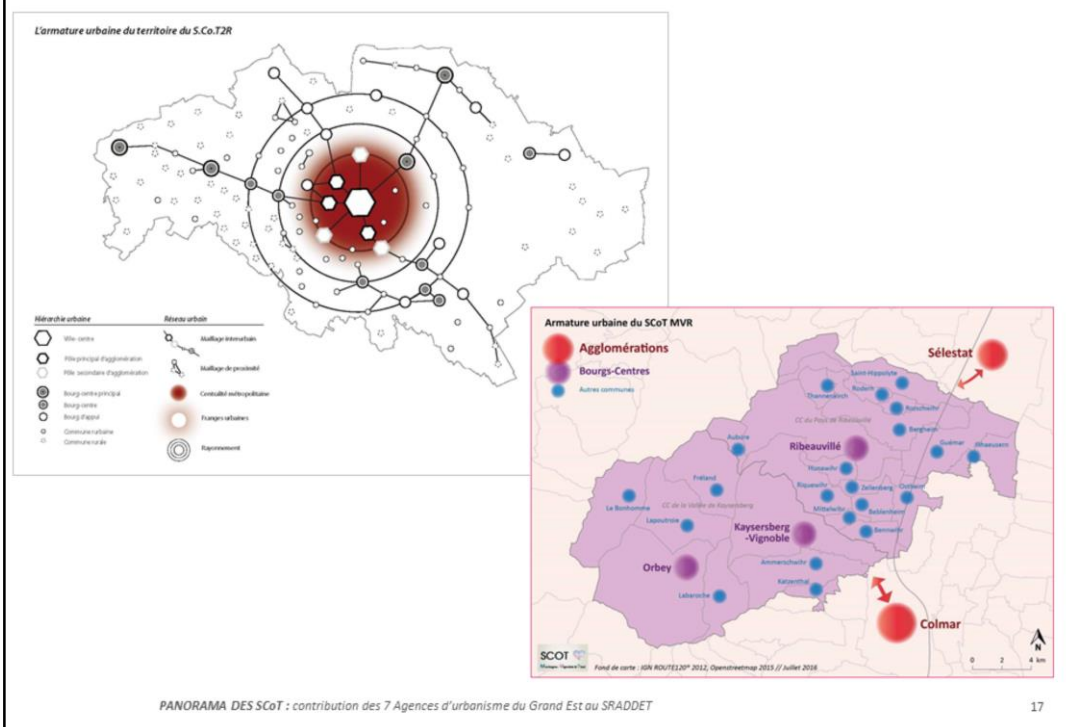
Ce tableau des densités a été conçu en prenant les niveaux d’armature de chacun des SCoT analysés. Les densités des SCoT ont été renseignées en partant du niveau de l’armature urbaine le plus bas.
 Les densités se lisent au cas par cas, il est impossible de synthétiser !

Pour l’ensemble des SCoT :

- Niveau 1 : de 40 à 100 lgts/ha
- Niveau 2 : de 20 à 100 lgts/ha
- Niveau 3 : de 15 à 50 lgts/ha
- Niveau 4 : de 12 à 40 lgts/ha
- Niveau 5 : de 12 à 35 lgts/ha
- Niveau 6 : de 10 à 30 lgts/ha

Il en ressort que les niveaux de densités dépendent de contextes propres à chaque territoire (territoire ruraux, territoires urbains, ...). Il est important de conserver la possibilité d’adapter la densité en fonction des spécificités des territoires.

ARMATURES URBAINES : polarisées autour d'une ville-centre ou multipolaires



Les armatures urbaines sont très différentes d'un SCoT à l'autre. Certains territoires sont polarisés autour d'un ville ou d'une agglomération (ex : SCoT de Reims ou de l'Agglomération de Messine) alors que d'autres sont structurés en archipel (ex : SCoT Montagne Vignoble & Ried).

La taille des périmètres de SCoT et leur fonctionnement territorial conditionnent les choix d'armature.

L'armature urbaine constitue également l'expression des choix politiques en matière d'aménagement.

La Région Grand Est et les 7 agences d'urbanisme du Grand Est ont engagé un travail plus précis sur l'armature urbaine régionale. Cette approche sera proposée lors du séminaire « égalité des territoires » du 19 mai prochain.

GRANDS PROJETS : une attention particulière et commune sur le tourisme/loisirs

- **Vosges centrales** : valorisation culturelle et touristique des friches réinvesties pour la création d'une « **route du renouveau et de l'histoire industrielle** » de dimension **transfrontalière** en lien avec les pôles touristiques de Wesserling (Alsace) et Vöklingen (Sarre)
- **Pays Thur Doller** : UTM Markstein et Ballon d'Alsace
- **Reims et Epernay** : Classement UNESCO, évènementiel autour du champagne
- Plateau de Frescaty : Pôle de ressource et **d'excellence sportive** de rayonnement national
- **St Louis** : Technoport (activités/équipements, comprenant un golf urbain)



projet EVOL'U4 - Uckange : reconquête de friches industrielles



Scot Sud 54: grand projet de développement touristique autour du lac de la Madine de la colline de Sion, des lacs de pierre percée et du site de Chambley

PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADET

18

Le tourisme et les loisirs sont traités dans les SCoT avec une attention particulière aux incidences environnementales.

Au delà des équipements lié au tourisme, les SCoT affichent des ambitions en matière d'équipements :

- Enseignement supérieur/Education/Formation
- Santé
- Couverture haut débit : il s'agit d'un enjeu capital notamment pour les SCoT du Pays Barrois, Nord 54, Thionville, Metz (pas en Alsace car bientôt entièrement couverte)
- Ecocité OIN (Opération d'intérêt national) transfrontalière (avec Belval au Luxembourg)
- Centre des congrès de Metz Robert Schumann (livraison en 2018)
- Infrastructures de déplacement : les orientations concernent nombre de SCoT ayant des projets de plus ou moins grande envergure (ex: raccordement ferroviaire à l'Euro Aéroport à St Louis)

2. Enjeux partagés et plus value du SRADDET

Lors de la rencontre par groupe de SCoT, nous avons posé les deux questions suivantes :

- **Le SCoT d'identifie-t-il des problématiques et des enjeux partagés par d'autres de SCoT ? Lesquels ?**
- **Le contenu du SCoT traduit-il une approche des thématiques convergente avec les approches des SCoT voisins ?**

Les réponses ont été synthétisées ci-après. 10 enjeux ont été identifiés. Ils ne sont pas classés par ordre de priorité

NB: Les SCoT du Bas-Rhin n'ont pas réalisé de réunion spécifique comme les autres groupes de SCoT en raison de la démarche qu'ils ont déjà engagée et des travaux en cours (contribution de l'interscot 67 au SRADDET). Nous nous sommes ainsi appuyés sur les différents compte rendus des dernières réunions de l'Interscot 67 pour intégrer leurs réflexions au dernier volet du panorama des SCOT.

Gouvernance et portage de projets

- Hiérarchiser et **prioriser les enjeux** des SCoT au niveau de la RGE
- **Favoriser les échanges** entre **Etat-Région et SCoT** / Favoriser le partage de projets
- Encourager la **complémentarité SCoT / Agglomérations**, articuler les relations « territoires et métropoles »
- Favoriser la solidarité territoriale



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

20

L'Etat est bien présent sur les aspects règlementaires (il impose) mais souvent absent du volet « projet » (partage) d'un SCoT.

Les SCoT expriment un besoin de transparence et d'information réciproque à inclure dans une programmation (contrat de plan).

Le SRADDET est perçu comme une échelle de négociation, de positionnement

Le SRADDET est l'occasion Renover le partenariat Etat-Région et SCoT / Favoriser le partage de projets

Encourager la complémentarité SCoT / Agglomérations(CA/CU/Métropoles) est un enjeu partagé porteur d'identité et d'attractivité. Chaque bassin de vie doit pouvoir trouver sa place dans le Grand Est.

Les attentes des SCoT portent sur la définition d'un maillage du territoire mettant en connexion agglomérations, ville moyennes, bourgs et villages dépassant les seules logiques de métropolisation en préservant et renforçant les forces et les spécificités territoriales.

Point sur les interSCoT : 2 existants (SCoT du Bas Rhin et SCoT du Haut Rhin), celui du sillon lorrain est en cours de constitution. La démarche de panorama des SCoT engagée avec cette étude à permis à certains SCoT de se parler, parfois pour la première fois, autrement que dans le cadre d'une sollicitation propre au processus formel d'élaboration des documents. (ex: souhait de poursuivre une réflexion commune dans le cadre d'un interSCoT Région Troyenne)

Le SRADDET apparaît comme l'opportunité d'engager:

- une réflexion sur la complémentarité entre les territoires
- une vision prospective de développement à l'échelle de la région (> horizon 2050)
- Une réflexion à la mise en œuvre opérationnelle des SCoT et des politiques publiques grâce à un partenariat fort

Le SRADDET doit être le support d'un volet plus opérationnel afin de faciliter la déclinaison territoriale (les moyens de la mise en œuvre des politiques publiques)

Transfrontalier

- Thématique **abordée de manière isolée, diluée** dans d'autres enjeux (économiques, mobilité résidentiels) et finalement peu abordée
- Nécessité de **développer les liens transfrontaliers**
- **Intégrer les équipements luxembourgeois, allemands et Suisse dans le fonctionnement de la Région**



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

21

La thématique du transfrontalier est un **enjeu central** : la Région Grand Est contient les 4/6 des Eurodistricts français

La thématique du transfrontalier est un **enjeu transversal** : le transfrontalier est traité dans de nombreux domaines (transport, économie, etc).

Dans le cadre du SRADDET, les SCoT ont exprimé leur souhait d'en faire **une thématique en tant que tel**.

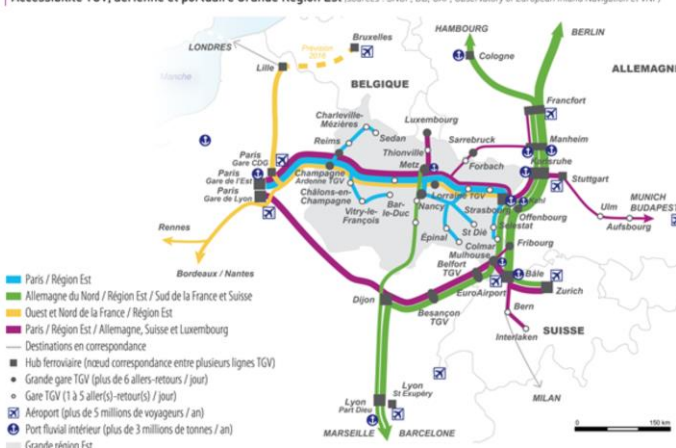
Il paraît de plus en plus nécessaire de **développer les liens transfrontaliers** en s'inspirant notamment de l'expérience de certains territoires (GECT Saarmoselle, GECT Strasbourg-Ortenau, Eurodistrict Trinational de Bâle, Eurodistrict Freiburg/centre sud Alsace,)

La Région Grand Est pourrait-elle se positionner en tant que **facilitateur des discussions** avec l'État luxembourgeois ?

Transport & Mobilités

- Enjeu commun à la plupart des SCoT : **l'accessibilité régionale et internationale des territoires**
- Articulation **mobilités régionales et mobilités locales**
- La question des réseaux et équipements structurants dépasse l'échelle du SCoT (échelle régionale plus adaptée, regroupement des acteurs)

Accessibilité TGV, aérienne et portuaire Grande Région Est (sources : SNCF, DB, UAF, Observatory of European Inland Navigation et VNF)



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

22

Le territoire s'appuie sur un réseau structurant commun (fer, route, fluvial) à valoriser.

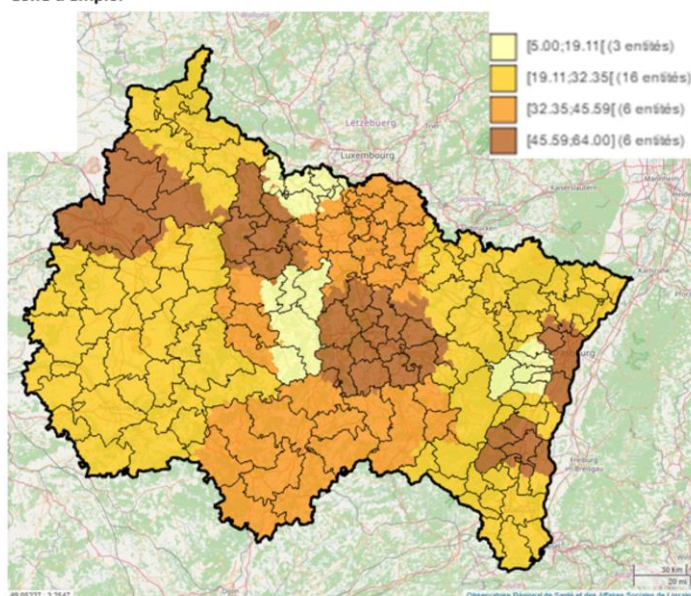
L'articulation des mobilités régionales et des mobilités locales constitue un enjeu majeur pour les SCoT mais l'échelle du SCoT est un périmètre trop restreint pour aborder les questions dans leur globalité et définir les maillages et connexions tant routières que ferroviaires ou cyclables. Tous les acteurs ne sont pas réunis dans le cadre strict des SCoT. La Région est compétente en matière de transports : le SRADDET paraît être la bonne échelle pour identifier les axes de transports, appuyer leur développement et promouvoir les AOT pertinentes (voire même les AOT unique).

Le SCoTAM attend du SRADDET la définition d'une politique de développement autour de la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine, en définissant notamment leur vocation dans le fonctionnement régional

Santé

- Thématique généralement peu abordée dans les SCoT
- Réflexion sur la complémentarité entre les équipements structurants et notamment les équipements de santé
- Dimension transfrontalière de cet enjeu

Densité du nombre de lits en Médecine-Chirurgie- Obstétrique (MCO) en 2015 par zone d'emploi



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

23

La santé est une préoccupation qui revient dans de nombreux SCoT, notamment en raison du vieillissement de la population du grand Est. Nos territoires doivent faire face à un double défi démographique : une évolution démographique au mieux stable et un vieillissement de la population qui s'accélère.

Le SCoT du Val de Rosselle souhaite une réflexion transfrontalière sur la santé: une ZOAST, Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers, est en cours de définition

Le Plan Régional Santé est en cours, en lien avec le SRADDET.

Economie

- **Manque de lisibilité de l'offre à grande échelle**
- **Affirmer une offre économique d'échelle régionale** (Rhin, Moselle, reconversion des friches majeures, etc.)
- **Manque de visibilité sur les filières**
- Enjeu de la **couverture numérique** évoquée dans les SCoT (conséquences sur les modes de vie, télétravail, consommation...)



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

24

- Dans beaucoup de SCoT des enveloppes globales sont identifiées mais pas territorialisées. Il faudrait identifier/recenser du foncier à vocation économique le plus stratégique au niveau départemental et régional. Des liens forts devront unir les orientations du SRADDET et celles du SRDEII. La formation, les questions de bilinguisme et les schémas d'accueil des activités économiques doivent être abordés à une échelle supra-SCoT. Le but est de rendre les territoires complémentaires plutôt que concurrents.
- Pour avoir un impact sur l'agriculture, il faut pouvoir travailler à l'échelle de la filière, donc bien au-delà des SCoT, même pour les circuits courts. L'enjeu est de conserver une agriculture en accord avec chaque territoire (paysage, développement économique, attractivité du territoire) mais inscrite dans des filières qui ont besoin de travailler sur plusieurs territoires.
- La question des friches est un enjeu commun aux SCoT (par exemple, les portes de l'Orne et le plateau de Frescaty constituent à eux seuls 1 000 hectares de friches). Les SCoT demandent une gestion des reconversions de friche à l'échelle de la Région Grand Est dans un souci de meilleure lisibilité du foncier économique disponible.

- Concernant le numérique, l'accès au Très Haut Débit, le développement du THD, la réponse aux enjeux du développement du télétravail (le Luxembourg prévoit un développement maximum de 30% du temps en travail en télétravail) sont également des problématiques à traiter et à harmoniser au niveau de la Région Grand Est. En Alsace, la problématique de l'accès au THB n'existe pas puisqu'il va être mis en place sur tout le territoire d'ici fin 2017.

Tourisme

- Le tourisme est un **enjeu fort, commun** à la plupart des SCoT

- Élément clé de **l'attractivité territoriale**

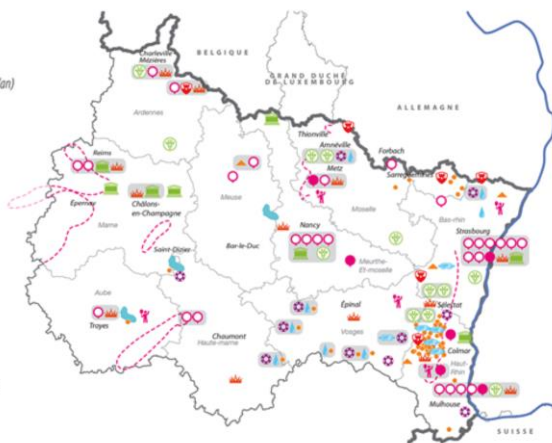
- Attente d'une « **grande stratégie régionale** », d'une mise en réseau des **grands équipements/sites remarquables**

Tourisme et loisirs : les principaux sites attractifs ou reconnus

(sources : data.gouv.fr / culture.gouv.fr / lescuristes.fr / wikipedia / unesco.org / vpah.culture.fr / entreprises.gouv.fr / skinfo.fr / ORT Alsace / DLT / ORT Champagne)

- Musée très important (+ de 100 000 visiteurs/an)
- Musée important (entre 30 000 et 100 000 visiteurs/an)
- ▲ Site de mémoire*
- 🏰 Château*
- 🏰 Site et série UNESCO
- 🏰 Ville et pays d'art et d'histoire
- 🦋 Parc animalier*
- 🎡 Parc d'attractions*
- 🌊 Grand lac (+ de 10 km²)
- 🎰 Casino
- ♨️ Station thermale
- 🎿 Station de ski (supérieure à 10 pistes)
- ★ Commune labellisée touristique
- Route des vins ou du champagne

* (+ de 30 000 visiteurs/an)



PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

25

Dans la Région Grand Est, les types de tourisme sont très diversifiés : paysages de Champagne (UNESCO), routes du vin (Alsace et Moselle), tourisme industriel, tourisme de santé, tourisme urbain, tourisme muséal, tourisme vert (Vosges, vallées, massifs forestiers), tourisme blanc (Vosges), route du feu, etc.

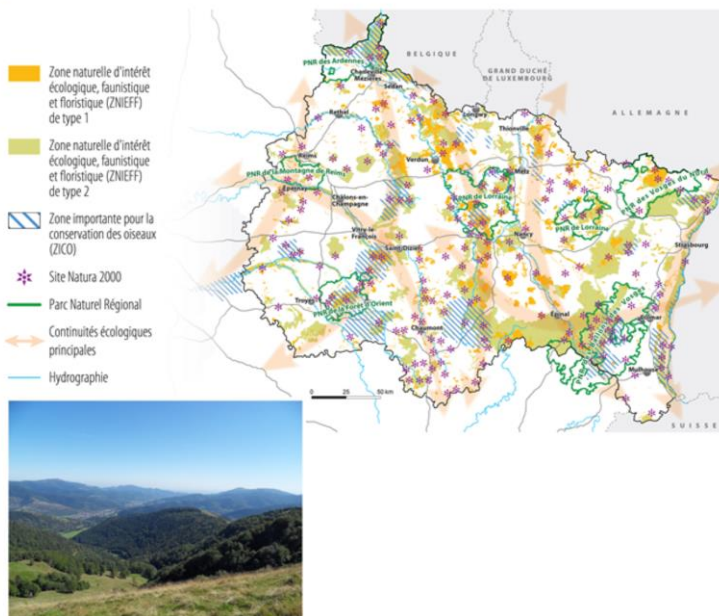
Les SCoT ont exprimé leur volonté de construire une stratégie globale à l'échelle de la Région pour le tourisme, la culture et les loisirs, vecteurs d'identité du territoire.

Comment les politiques du Comité Régional du Tourisme (CRT) pourraient-elles se décliner à l'échelle de nos SCoT (équipements) ?

Paysages et trame verte et bleue

Les espaces naturels de la Grande région Est (source : DREAL Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2015)

- La TVB des SCoT constitue l'opportunité de valoriser le territoire
- la TVB dépasse les limites de l'échelle SCoT
Demande d'une meilleure lisibilité
- Le massif Vosgien est identifié comme un enjeu régional majeur (impact touristique, question de sa traversée, « bien commun »)



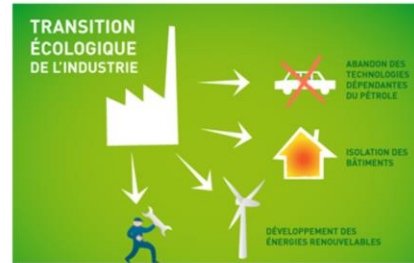
PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

26

La TVB et les paysages constituent des facteurs d'identité et de qualité urbaine et rurale du territoire à prendre en compte dans l'aménagement
Le SRADDET devra intégrer le schéma de massif qui a été réalisé

Transition écologique et énergétique

- Enjeu commun majeur
- Insertion territoriale des énergies renouvelables comme un enjeu de solidarité territoriale
- Rôle majeur des territoires ressources (ruraux)



Risques

- Thématique intégrée au SCoT
- Difficulté d'appréhender le sujet au-delà des Plans de prévention
- SRADDET : en capacité d'apporter une plus value ?

PANORAMA DES SCoT : contribution des 7 Agences d'urbanisme du Grand Est au SRADDET

27

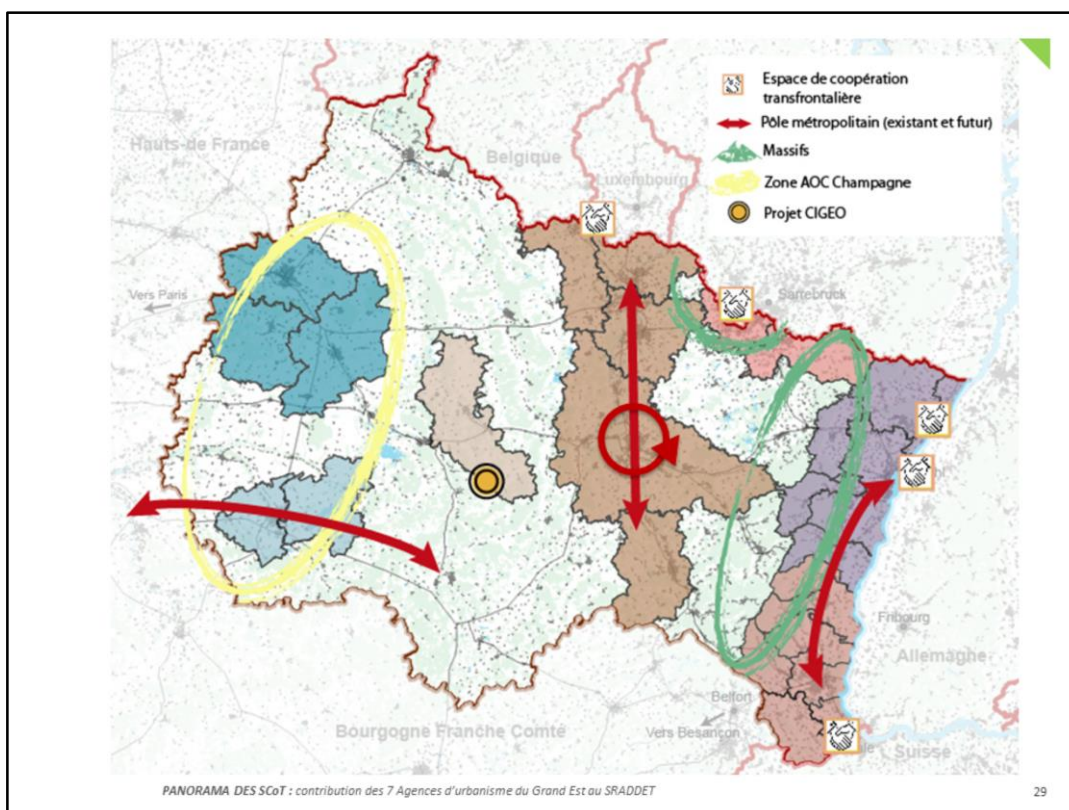
L'éolien, la méthanisation ou l'hydraulique, sont des thématiques fortes mais difficiles à appréhender à l'échelle d'un SCoT.

Concernant les risques, des atlas existent sur les zones non couvertes par des PPRI mais sont rarement pris en compte dans les SCOT (en l'absence de dispositions qui s'imposent comme les PPR).

3. Territoires porteurs d'enjeux régionaux partagés à l'échelle de la Région Grand Est

Au-delà des **enjeux thématiques** partagés, on a cherché à avoir la vision des Scot en matière **d'enjeux territoriaux**.

Nous avons choisi une représentation cartographique synthétique, non exhaustive, qui pourrait encore être amendée dans la suite des réflexions sur le SRADDET



- Les espaces de coopération transfrontaliers apparaissent comme des ensembles territoriaux structurants. Parmi eux, le **Groupement européen de coopération territoriale** (GECT) regroupant des divisions territoriales [allemandes](#), [belges](#), et [françaises](#) et centré sur le [Luxembourg](#). (La grande Région) Il s'agit du premier GECT mis en place afin de devenir l'autorité de gestion unique pour un programme européen¹. Mais également l'**OIN Alzette Belval et les Eurodistricts**
- Les pôles métropolitains apparaissent également comme des points d'ancrage territoriaux. On en a relevés :
 - le **pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain** : une mise en réseau sur un axe Nord Sud et intègre les dynamiques du Sud Alsace, du Nord Franche Comté-Bourgogne ainsi que celles du Luxembourg et des régions wallonne et de la Sarre.
 - Le **pôle métropolitain du Sud Meurthe et Moselle**
 - Le **pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse** et les axes ferroviaire et routier Mulhouse-Bâle: il apparaît comme des éléments structurants à l'échelle des SCoT Sud Alsaciens et de l'agglomération trinationale (secteur de l'EAP porteur d'un fort développement économique et de services + secteur de Huningue (projet trinational DREILAND))
 - Le futur **pôle métropolitain Troyes, Chaumont, Sens** : il permettra d'abord des préoccupations communes en matière de développement économique, d'enseignement supérieur et de mobilité notamment l'enjeu de la modernisation de la voie ferrée Paris-Mulhouse.
- Les **massifs** : vosgien et Warndt (transfrontalier- (ex. : Warndtpark Creutzwald en

France et terminal d'Uberherrn côté allemand): l'enjeu est de définir une stratégie commune pour le massif vosgien qui touche de nombreux SCoTs

- Par ses enjeux spécifiques , **le projet CIGEO** (projet de centre de stockage profond de déchets radioactifs français) impacte le Pays Barrois et les départements limitrophes
- Pour **Chalons-Reims- Epernay** : le pôle IAR et la zone AOC sont des espaces de référence
- Pour le SCOTAS, le **Canal de la Sarre** apparait comme un axe important (enjeu touristique) et bien équipé, même s'il est difficile d'en évaluer les retombées économiques réelles.

Merci
pour votre attention

